

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 4

Artikel: La construction d'habitations en Europe

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La construction d'habitations en Europe

34

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a publié, dans sa plus récente étude statistique sur la situation de l'habitation en Europe, toute une série de chiffres et de graphiques qui permettent quelques comparaisons intéressantes entre les différents pays. Les recensements et les enquêtes sur les effectifs immobiliers, de 1960-1961, complétés par des renseignements ultérieurs, forment la base de ces statistiques. Les USA sont compris dans les comparaisons établies. La situation dominante de l'Union soviétique en ce qui concerne la construction d'habitations (moyenne de 1961 à 1963) n'est nullement surprenante. Elle s'attribue 11,7 unités d'habitations pour 1000 habitants. Puis viennent la Suède avec 10,1, la République fédérale d'Allemagne avec 10,0, la Suisse avec 9,9 et les USA avec 8,0. Suivent l'Italie avec 7,2, la France et la Hollande avec 6,8 chacune, et la Grande-Bretagne avec 5,9. Le chiffre le plus bas concernant la construction est celui de l'Etat libre d'Irlande, avec 2,4. Contrairement à l'Union soviétique, parmi les autres pays du bloc de l'Est, les chiffres de la Pologne ne s'élèvent qu'à 4,7, ceux de l'Allemagne Orientale à 5,0, de la Hongrie à 5,8, de la Tchécoslovaquie à 6,6 et de la Roumanie à 7,1. – En ce qui concerne la densité d'habitation, c'est la Belgique qui est la mieux placée avec 1605 m² d'espaces habitables pour 1000 habitants. Les USA suivent avec 1519, puis la Grande-Bretagne avec 1489, la Suisse avec 1457 et la Hollande avec 1314. Puis viennent la République fédérale d'Allemagne avec 1142, l'Espagne avec 1072, la France avec 992 et l'Italie avec 886. A l'autre extrémité se trouvent les pays de l'Est: l'Union soviétique elle-même avec 665 seulement, et, à l'exception de la Tchécoslovaquie (1101), les chiffres concernant la Pologne, la Hongrie et la Roumanie se placent entre 600 et 700. – Pour ce qui est du nombre de maisons monofamiliales, la Grande-Bretagne vient en tête avec 87% de son stock immobilier. Elle est suivie par les USA avec 68,3%, la Belgique avec 66,2% et le Portugal avec 70,5%. Le chiffre des maisons monofamiliales en République fédérale d'Allemagne est de 40,7% de l'ensemble du stock, de 34,9% seulement pour la Suède, et pour la Hollande de 31,9%. – La grandeur moyenne de l'habitation est en parfaite harmonie avec les types d'habitation. Les pays de l'Est, la Yougoslavie et la Finlande possèdent le plus grand nombre d'habitations de deux pièces; les logis de trois pièces forment la plus grande partie du stock immobilier en France, en Suède et en Autriche; en République fédérale d'Allemagne, les chiffres les plus importants se ré-

partissent sur les habitations de trois pièces (29,5%) et de quatre pièces (31,1%). Les habitations de quatre pièces dominent en Belgique, au Danemark et en Suisse, et celles de cinq pièces en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et aux USA. – La répartition entre habitations en toute propriété et habitations locatives n'est qu'en partie parallèle. Il faut, par exemple, tenir compte ici de la construction publique de maisons monofamiliales dans le but de les louer. 45% environ seulement du stock britannique d'habitations appartiennent à leurs occupants; ce chiffre est de 35 à 40% en République fédérale, mais la proportion des habitations locatives du stock immobilier urbain de la République fédérale se monte à 83,6%. Viennent ensuite, avec des chiffres également élevés d'habitations urbaines locatives, la Hollande avec 81,4%, la Suisse avec 79%, la Suède, la Norvège et le Danemark avec 60 à 70%, la France avec 54,2% et les USA avec 42%. («Gemeinnütziges Wohnungswesen», Cologne, juillet 1965.)